

Date de convocation : 22/05/2023	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le vingt-six mai deux mil vingt-trois à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Pierre DURIEUX, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON (14).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Christophe MOULIN), Hélène DREVET (pouvoir à Pierre DURIEUX), Pascal GOUY (pouvoir à Fabienne MANOHA), Isabelle MEYNET (pouvoir à Emeline MOUNIER), Colette MORIN (pouvoir à Pascale MERLE), Fanny MOURIER (pouvoir à Pierrick MARCON), Marie Laure OUDIN (pouvoir à Catherine MARCON), Thierry SABOT (pouvoir à Jean Paul GRANGE), Robert VALLAT (pouvoir à Patricia SOUCHON) (9).

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Fonds de concours 2022-2024 – acompte 1

DCM 20230526-5

Monsieur Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal n° DC/2021-07-05/04 approuvant la mise en œuvre d'un fonds de concours sur la période 2022-2024.

Il explique que la Communauté de Communes accompagne financièrement les Communes dans leurs travaux d'investissement :

- De « voiries » hors des centres-bourgs dans le cadre du développement de la qualité des voiries du territoire.
Le montant est fixé à 30 % de l'autofinancement.
Montant pour DUNIERES : 104 600 € TTC.
- Au niveau de « l'attractivité » dans les centres bourgs dans le cadre du développement des services et équipements proposés aux administrés.
Le montant est fixé à 50 % de l'autofinancement.
Montant pour DUNIERES : 764 175 € TTC

Monsieur Le Maire communique le détail du 1er acompte :

AR Prefecture

043-214300873-20230526-DCM20230526_5-DE
Reçu le 07/06/2023

FONDS DE CONCOURS VOIRIE

La Commune de Dunières a présenté à la CCPM des factures relevant du fonds de concours « Voirie » :

1^{er} acompte « VOIRIE » : opérations non subventionnées

Nature des travaux : travaux de voiries hors bourg

Objectifs : réhabilitation voirie

Montant des travaux : 113 149.99 € HT

Aucune subvention

Montant du fonds de concours proposé (30%) : 33 945.00 €

1^{er} acompte « VOIRIE » : opérations subventionnées

Nature des travaux : Voirie le Crouzet / voirie 2020

Objectifs : réhabilitation voirie

Montant des travaux présentés : 78 763.66€ HT

Subventions perçues : 26 787.10 € DETR

Calcul du montant total du fonds de concours sur l'opération (30% du reste à charge subvention déduite) : $(78\,763.66 - 26\,787.10) * 30\% = 15\,592.97\text{ €}$

FONDS DE CONCOURS ATTRACTIVITE

La Commune de Dunières a présenté à la CCPM des factures relevant du fonds de concours « attractivité »

1^{er} acompte « ATTRACTIVITE » : opérations non subventionnées

Nature des travaux : Démolitions maisons Jardy / Blachon / empierrement enrobé maison de santé

Objectifs : Attractivité

Montant des travaux : 118 485.46 € HT

Pas de subventions

Montant du fonds de concours proposé 50% de l'autofinancement : 59 242.73 €

1^{er} acompte « ATTRACTIVITE » : opérations subventionnées

Nature des travaux : Aménagement Ouest

Objectifs : Attractivité

Montant des travaux présentés : 105 702.74 € HT

Subventions de l'opération totale : 150 560 € sur un montant total de l'opération de 381 766.42 €.

FDC possible dans le cadre de cette opération = $(381\,766.42 - 150\,560) / 2 = 115\,603.21\text{ €}$

Montant des fonds de concours 2018-2021 déjà versés sur l'opération en TTC 113 789.43 € soit en HT : 95 123.41 € (tva 16.404).

Montant du fonds de concours proposé : $115\,603.21 - 95\,123.41 = 20\,479.80\text{ €}$

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Sollicite l'attribution d'un fonds de concours 2022-2024 acompte 1 par la Communauté de Communes pour un montant de 129 260.50 € TTC

AR ~~Chargé de Mission~~ Monsieur le Maire de procéder à l'ensemble des démarches nécessaires

043-214300871-20230526_5-DE
Reçu le 07/06/2023

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,



AR Prefecture

043-214300873-20230526-DCM20230526_5-DE
Reçu le 07/06/2023